



1 Édito du Maire

2 Écoles

5 Économie
Urbanisme

6 Rétrospective été

10 Votre commune

12 Agenda
Votre mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi au vendredi
8h30 - 12h00 • 13h30 - 17h00

02 47 34 27 70

 Sorigny ma ville

Sorigny
Trait d'union

n°39 - septembre 2022

Directeur de la Publication | Alain ESNAULT

Rédactrice en Chef | Agnès ARNAUD

Réalisation | Commission communication

Crédits photos | Ville de Sorigny

Conception | SIP

Impression | Numériscan

Nombre d'exemplaires | 1 500

L'impact environnemental de CO2
de ce numéro a été entièrement compensé
dans un projet forestier en France

Édito

Madame, Monsieur,

Nous nous souviendrons certainement de cette année 2022 comme d'une année très chaude : sécheresse, manque d'eau, incendie... la nature se rebiffe et l'humanité souffre, nous allons devoir apprendre à vivre autrement avec un réchauffement climatique bien présent et une transition énergétique à assumer rapidement.

Nous avons néanmoins passé un bel été autour de manifestations très conviviales qui nous ont rassemblés pour le bonheur de tous.

L'urbanisation raisonnée de notre commune a permis de justesse de trouver un accord avec l'inspecteur d'académie pour conserver la sixième classe de l'école maternelle Pierre PETIT, permettant ainsi une rentrée sereine pour les familles et les enseignants.

Pendant l'été nous avons, comme chaque année, réalisé de nombreux travaux d'entretien dans nos bâtiments et terminé les travaux des abords de la Halle. Travaux qui ont perturbé la fréquentation du marché, je vous l'avoue.

Notre commune n'a malheureusement pas été retenue au titre de « reconnaissance de catastrophe naturelle » pour l'année 2021. Nous redéposerons un dossier en 2023. Notre PLU sera soumis à enquête publique du 5 octobre au 4 novembre, pour une délibération du conseil en décembre. L'augmentation des salaires dans la fonction publique imposée par le gouvernement, ainsi que la crise de l'énergie qui s'annonce, auront une incidence significative sur notre budget 2023.

Vivre ensemble n'est pas toujours évident, y compris à Sorigny : nous constatons de plus en plus d'incivilités de la part de jeunes qui mettent le feu aux haies ou fracturent les écoles. Pour quel plaisir, on peut se poser la question.

Quant aux gens du voyage, parlons-en ! Ce n'est pas les nombreuses lettres d'inquiétudes, voire d'insultes que j'ai reçues qui régleront le problème. Ils fracturent les portails, déplacent les protections béton et s'installent. La police contrôle les immatriculations et nous négocions leur date de départ. Les services de la préfecture acquiescent. La loi est ainsi faite. Nous avons réalisé de nombreux aménagements pour sécuriser nos sites mais cela ne suffit pas.

Je m'engage à faire le nécessaire pour que cela ne se reproduise pas en 2023.

Pensez à fréquenter notre marché, nous avons un groupe de commerçants assidus, encourageons-les par notre présence. Merci pour eux.

Alain ESNAULT
Maire de Sorigny

Rentrée des classes

Les écoles, images de Liberté, d'Égalité et de Fraternité sont un lieu d'instruction et d'apprentissage de la vie en communauté dans le respect des autres.

Pendant que certains passaient, pour la première fois, la porte de l'école maternelle, d'autres découvraient celle de l'école primaire. Une rentrée pour les enfants où chacun hésite et tanguent entre appréhension et plaisir de retrouver les copains et les copines.

Nos écoles publiques assurent à chaque élève un égal accès au savoir et aux connaissances grâce à l'implication des équipes pédagogiques soutenues dans leurs activités et enseignement par les ATSEM pour l'école maternelle et les AESH pour l'école élémentaire, dans certaines classes.

Cette rentrée scolaire accueille de nouvelles enseignantes à qui nous souhaitons la bienvenue.

Que cette année puisse s'accompagner de réussites et de nombreuses découvertes, et je souhaite tant aux équipes qu'aux enfants une excellente année scolaire 2022/2023.

Alain ESNAULT,
Le Maire

Le 1^{er} septembre, petits et grands reprenaient le chemin de nos deux écoles publiques.

Les petits de 1^{ère} section de maternelle avaient déjà eu un avant-goût avec une après-midi de pré-rentrée qui leur était tout spécialement réservée.

Petits et grands arboraient un large sourire ce jeudi matin, tout contents de retrouver leurs camarades et de découvrir leur nouvelle classe.

Stéphanie LEFIEF, adjointe aux affaires scolaires, accueillait pour l'occasion parents et enfants.

Cette rentrée s'est faite, comme chaque année, en présence d'Alain ESNAULT, attentif tant à l'enseignement qu'à l'environnement dans lequel il est dispensé.

École maternelle Pierre PETIT



École élémentaire Jacqueline AURIOL



École maternelle Pierre PETIT



- **Petite et Moyenne Sections**
dans la classe de Mathilde TUAUDEN
aidée par Maïté RENARD et Nathalie le lundi matin
- **Petite et Moyenne Sections**
dans la classe d'Amélie EL AMRANI et Nicolas YVON
aidés par Audrey SORRET
- **Petite et Moyenne Sections**
dans la classe de Marie-Noëlle NOIRAULT
aidée par Elodie BOURGEON
- **Petite et Moyenne Sections**
dans la classe de Sophie RAFFEGEAU
aidée par Julie PONROY (actuellement remplacée par
Gwendoline suite à son congé maternité)
- **Grande Section**
dans la classe de Patricia DROUIN
aidée par Isabelle VIEVILLE
- **Grande Section**
dans la classe de Céline LUCAS
aidée par Véronique LINCK

Monsieur YVON est maître associé à Mme EL AMRANI.

École élémentaire Jacqueline AURIOL



- **Classe de CP** de Mme BERTHON
- **Classe de CP** de Mme BEAUPUITS
- **Classe de CE1** de Mme BRÉANT
- **Classe de CE1** de Mme VACHELOT
- **Classe de CE2** de Mme BIDINE
- **Classe de CE2/CM1** de Mme ROUSSEL
- **Classe de CM1/CM2** de Mme DOMENGER
- **Classe de CM2** de Mme VIEVILLE
- **Classe de CM2** de Mme ROUSSILLAT et Mme TOUPIN

L'équipe est complétée par 3 AESH : Mesdames CABON, LESUR et DELUSSEAU

Enquête de satisfaction au restaurant scolaire

L'enquête a été menée auprès d'une centaine d'élèves par notre prestataire, Valeurs Culinaires afin de connaître leur niveau de satisfaction sur différents items.

Il en ressort une **satisfaction globale de 83,6%** dont les points forts sont :

- **Goût des plats satisfaisants pour 86%**
- **Plat végétarien : apprécié par 66% des élèves**
- **Quantité suffisante pour 87%**

Les enfants ont aussi soulevé des points qui feront l'objet, pour cette nouvelle rentrée, d'axes d'amélioration :

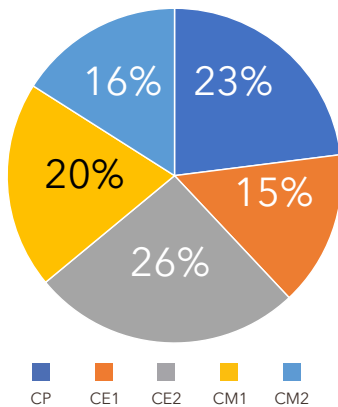
- **Temps de repas jugé trop court pour 25 % des sondés**
- **Faible consommation des entrées pour 72 % d'entre eux**

Ce correctif a été mis en place dès le 1^{er} septembre, jour de rentrée.

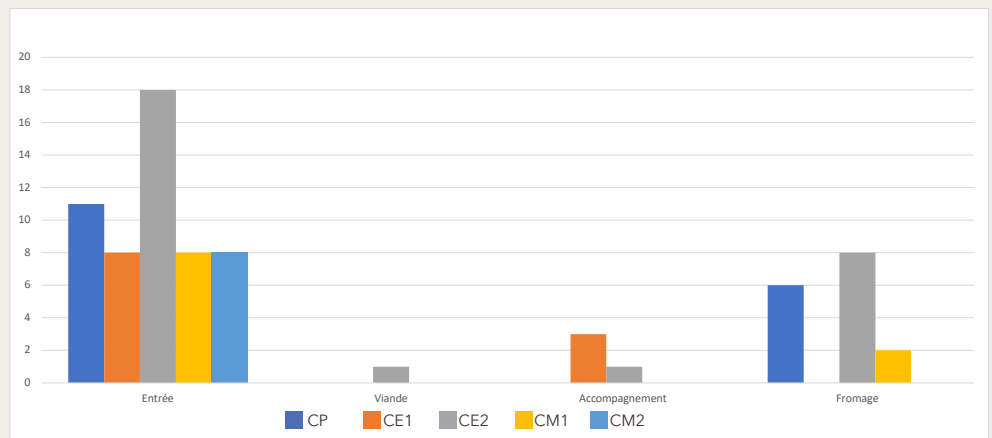
Ils ont apprécié la semaine anti-gaspillage, jugée également utile. Des actions de sensibilisation seront à nouveau proposées par Valeurs Culinaires tout au long de l'année.

Quelques résultats chiffrés et détaillés

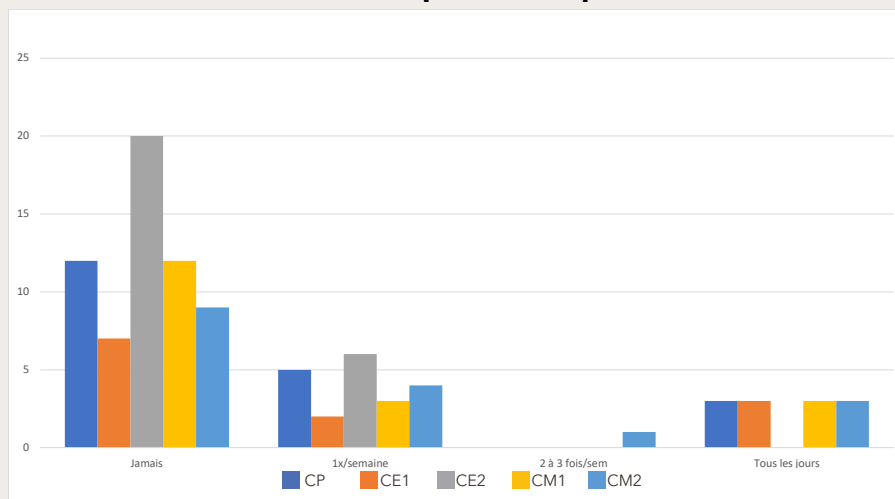
Âge des enfants sondés



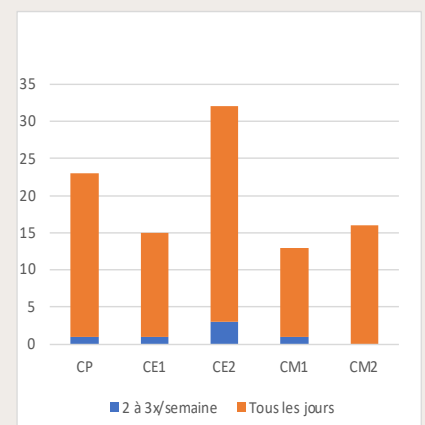
Dans le menu, ce qui est le moins mangé



Satiété après le repas



Fréquence des repas pris à la cantine



Économie

Un nouvel entrepreneur s'est installé sur Sorigny, en la personne de Gérard PROUST, qui a créé sa société d'électricité générale depuis juin dernier, après 4 ans passés dans le métier.

M. PROUST est à votre écoute pour tout ce qui est électricité, chauffage, alarme, domotique, que ce soit dans le neuf ou en rénovation.



Un **NOUVEAU CABINET INFIRMIER** a ouvert ses portes sur la commune.

Contact

06 19 06 18 14
4, rue Nationale

PLU

M. METERREAU a été désigné par le tribunal Administratif d'Orléans en tant que commissaire enquêteur pour tenir

**l'enquête publique consultable en mairie
du 5 octobre au 4 novembre 2022 inclus**

Vous pourrez venir voir le dossier du PLU en mairie aux horaires d'ouverture habituels pendant toute la durée de l'enquête et laisser une remarque sur le registre prévu à cet effet ou adresser un courrier à l'attention du commissaire

- à l'adresse postale de la mairie
- par mail à : urbanisme@sorigny.fr

Le dossier complet sera également visible sur le site internet de la commune.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie les :

- le 05/10/2022 de 8h30 à 12h
- le 10/10/2022 de 13h30 à 17h
- le 21/10/2022 de 13h30 à 17h
- le 27/10/2022 de 8h30 à 12h
- le 04/11/2022 de 13h30 à 17h

Projet Pierre de Ronsard

C'est ainsi que se nomme le projet réalisé et géré par Touraine Logement, route de Monts.

Il est prévu la construction de deux bâtiments comprenant 20 logements locatifs collectifs et un espace commercial ou professionnel en rez-de-chaussée. Les personnes intéressées pour la location peuvent s'adresser à Madame Lucile JOSEPH dont les coordonnées sont ci-dessous.

La démolition devrait être engagée début novembre 2022 suite à la consultation des entreprises qui aura lieu en octobre.

Le démarrage du chantier est prévu en février 2023 si la durée des procédures ne s'allonge pas encore.

Nous espérons l'achèvement de cette construction en milieu d'année 2024.

Contact

Madame Lucile JOSEPH
02 47 70 18 00 - ljoseph@touraine-logement.fr



Rétrospective été 2022



Fête de la musique

Cette année, la fête de la musique s'est tenue sur trois lieux : restaurant Le Grillon, la brasserie le QG de Loulou et au Café des Sports. Nous avons donc pu nous promener dans les rues de Sorigny pour écouter des groupes différents, se restaurer, ou boire un verre.

Moment très convivial. Les sorignois avaient plaisir à se retrouver et cela se voyait.



Spectacle « Contes de tous âges »



Cette année, les plus petits ont pu profiter d'un spectacle à l'ombre d'un chêne, dans le parc Gilbert Trottier. Les enfants, totalement captivés, ont voyagé de l'Allemagne à l'Afrique du Sud en écoutant trois histoires d'animaux, racontées par la conteuse Amélie Robinet.



Feu d'artifice

Contrairement à de nombreuses communes alentour, Sorigny et le Comité des Fêtes ont pu maintenir le feu d'artifice, en renforçant les dispositifs de sécurité, pour que cette soirée reste une fête.

Et ce fut une belle fête !!!

Plus de 600 personnes de Sorigny et des communes limitrophes se sont réunies pour profiter de ce moment convivial et du feu d'artifice qui fut « magnifique », « trop chouette !! » ou encore « un des plus beaux que l'on ait vu ici » selon les commentaires entendus ici ou là.

Et les enfants n'ont pas été en reste et s'en sont donnés à cœur joie dans les structures gonflables, en arborant leurs superbes sculptures de ballons ou en défilant dans les rues de Sorigny avec leurs lampions.



Théâtre de l'Ante

Pour la deuxième année consécutive, la commune accueillait le Théâtre de l'Ante pour une représentation unique. Cette troupe, composée de professionnels, nous a une fois de plus régales avec « Précieuses... Impromptues ».

Un bel hommage rendu à Molière, pour les 400 ans de sa naissance, avec cette adaptation de Les Précieuses Ridicules et L'Impromptu de Versailles. Deux heures durant, les comédiens nous ont emmenés dans l'univers de Molière, à un rythme soutenu.

La représentation a eu lieu dans la Halle, dont la qualité acoustique fut soulignée et appréciée par les comédiens et les spectateurs.





Cinéma de plein air

La séance de cinéma de plein air s'est finalement déroulée dans la Halle, vu les conditions climatiques. Le public n'est pas forcément venu très nombreux, mais a été très réactif au film projeté « L'appel de la forêt » racontant les aventures d'un chien dans le Grand Nord canadien à la fin du XIX^e siècle, lors de la ruée vers l'or.



Marché nocturne

La douzième édition du marché nocturne fut un réel succès.

Organisé par le Comité des Fêtes, il attire d'année en année de plus en plus de monde, tant de Sorigny que des villages alentours.

Créateurs, producteurs et traiteurs investissent le centre de Sorigny, le temps d'une soirée, le tout avec un groupe déambulant dans les rues pour ajouter à l'ambiance générale.

Ce marché est devenu un incontournable sur la commune chaque année.

Vivement 2023 !



Forum des associations

Cette année eut lieu le traditionnel forum des associations, avec un nouveau format pour cette édition 2022. En effet, en plus des stands dits « traditionnels », les associations avaient la possibilité de faire des démonstrations ou de proposer des initiations.

Les futurs adhérents, en recherche d'un sport, ont ainsi pu s'essayer à différentes pratiques.

Cette nouvelle formule a semblé plaire aux sorignois venus.

Sorigny

Activités physiques
Amitié

Echanges
Festivités
Nature
Sports
Loisirs
Patrimoine
Lecture
Détente

FORUM des ASSOCIATIONS

samedi **3 septembre**
de **14h à 18h**

Espace Gilbert Trotter



Travaux sur la commune

Restauration des croix

L'association Sorigny Patrimoine a restauré trois croix : la croix du Vivier, à l'angle de la route du château d'eau ; la croix du Fourneau, à l'angle du chemin de Compostelle face aux écoles et celle de Crétinay.

Intéressons-nous plus particulièrement à la croix de Crétinay.

Depuis 140 ans, elle trône fièrement à l'angle du carrefour du même nom. Pendant trois mois, elle avait disparu de son socle. Elle était en atelier de restauration afin de se refaire une jeunesse. En fonte, très grande et très fragile, Sorigny Patrimoine a pu ressouder les morceaux cassés qui avaient été précieusement gardés par M. VAN DELF. Elle a ensuite été sablée et repeinte.

Le 21 juillet, elle reprenait sa place avec l'aide de M. ANTUNES et sa tractopelle.

Cette croix avait été érigée en l'honneur de Marie Clotilde PROUST, fille d'un ancien maire de Sorigny (1884 -1888), qui serait fière de l'attention qu'on lui porte encore.

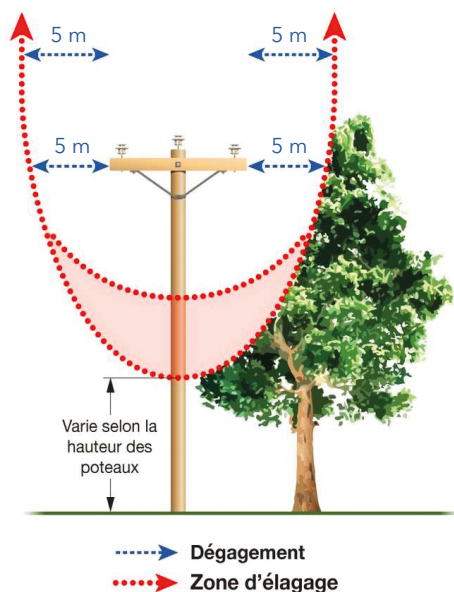


Portes de l'église

Les portes de l'église de Sorigny vont également avoir droit à une cure de rajeunissement. Étant classées, cette restauration doit suivre des règles strictes. La porte située côté place va notamment être renforcée à sa base. Toutes les ferrures vont être repeintes en noir.

Élagage pour la sécurité de tous

Chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété. Les distances entre la végétation en domaine privé et la ligne électrique doivent être conformes à la norme NF-C.11-201.



Les branches des arbres ou arbustes plantés sur un terrain dont vous êtes propriétaire ne doivent pas dépasser votre domaine et ne doivent pas non plus se trouver sous les lignes électriques. Une distance de 5 m doit être respectée entre votre végétation et le réseau. Pensez aussi à anticiper la pousse de cette végétation.

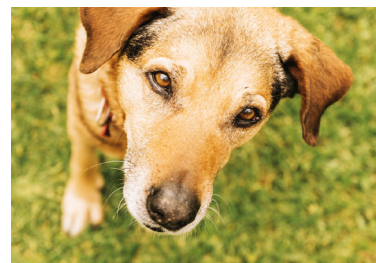
L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou l'occupant à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après envoi d'une DT DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

La chute de vos arbres ou branchages sur le réseau électrique peut engendrer des blessures graves, voire mortelles, ou des dégâts au réseau ; la réparation des dommages vous sera alors demandée.

*DT DICT : déclaration de projet de travaux, déclaration d'intention de commencement de travaux

Aboiements de chiens

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des logements concernés et du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler et gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens en intérieur comme en extérieur. Les animaux sont placés sous la responsabilité de ces personnes.



Offre de paiement en ligne

Un seul site internet pour payer vos services publics :

www.payfip.gouv.fr

Ce moyen de paiement est indiqué sur les avis de somme à payer et ne nécessite pas la création d'un compte. Il suffit d'aller sur le site internet et de renseigner l'identifiant structure publique indiqué sur votre document. Le paiement est réalisable par carte bancaire ou prélèvement. Il est totalement sécurisé et vous recevez immédiatement par mail un justificatif de paiement.

Réglez vos prestations de services publics sur Internet



Sans coût d'affranchissement

Disponible 24/24 7/7

Sans se déplacer

Service sécurisé

Plus de chèque, plus d'espèces

Service gratuit

Prélèvement unique et carte bancaire




Portage de repas

Le portage de repas à domicile est un service accessible sans critère d'âge ou d'autonomie. Il permet de recevoir des repas équilibrés et complets chez soi qui ne sont plus qu'à réchauffer. Chaque personne qui veut en bénéficier choisit le nombre de repas souhaités et le menu à partir d'une proposition faite par le prestataire de service. Les menus sont aussi adaptés en fonction des régimes alimentaires des bénéficiaires.

Pour en profiter, s'adresser au CCAS de la mairie.

Contact

02 47 34 27 70

 **Ansamble**

UNE RESTAURATION SAINE & NATURELLE
AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES



Reconnaissance catastrophe naturelle



RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle déposée par la mairie auprès des services de l'État pour l'année 2021 a été rejetée. Aussi, la constatation de l'état de catastrophe naturelle ne pourra être évoquée auprès des assurances en matière de garantie pour cette année.

La collectivité déposera, en 2023, une nouvelle demande de reconnaissance pour l'année 2022. Les personnes constatant des dommages sur leurs bâtiments peuvent continuer à déposer leur dossier auprès du service de l'urbanisme ou l'envoyer par mail à :

urbanisme@sorigny.fr

Votre Agenda

TOUS LES DIMANCHES MATIN
Marché à la Halle

DIMANCHE 2 OCTOBRE
Octobre Rose
Randonnées & Flocage

LUNDI 3 OCTOBRE
Réunion publique
Occupation des terrains communaux
Espace Gilbert Trottier - 19h

À PARTIR DU 3 OCTOBRE
Semaine bleue
des animations seront proposées
tout au long du mois d'octobre

DIMANCHE 16 OCTOBRE
Repas des Aînés
(sur inscription)

DU LUNDI 17 AU MERCREDI 19 OCTOBRE
Spectacle de cirque et clown
La Prairie

SAMEDI 5 NOVEMBRE
Guy Fawkes Night
Espace Gilbert Trottier - 18h30
Organisé par le comité de jumelage

VENDREDI 11 NOVEMBRE
Armistice de 1918

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 NOVEMBRE
Marché de Noël
Espace Gilbert Trottier
Organisé par l'association de badminton

SAMEDI 10 DÉCEMBRE
Concert Gospel
Église de Sorigny - 20h30
Organisé par le comité des fêtes

Permanence du Maire en mairie

Le Maire, Alain ESNAULT, reçoit tous les vendredis de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous.

Pour déposer votre demande :
02 47 34 27 70 ou mairie@sorigny.fr

12 | www.sorigny.fr

Action de prévention de santé

En partenariat avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre et l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires Centre-Val de Loire, une vingtaine d'ateliers Équilibre et Prévention des Chutes pourra être proposée une fois par mois si le nombre de participants est suffisant. La réunion d'information aura lieu le vendredi 21 octobre à 16h l'espace Gilbert TROTTIER et est ouverte aux personnes âgées de plus de 50 ans.

L'objectif est d'organiser un atelier mensuel, le vendredi de 16h à 17h dans la salle des Jeunes de novembre 2022 à mai 2023.

Recensement

Le prochain recensement sur la commune aura lieu
du 19 janvier au 18 février 2023.

Intégration d'un apprenti

Début septembre, Valentin TARDIF, 15 ans, a rejoint la collectivité pour une durée de deux ans. Il a intégré le service des espaces verts en vue de la préparation de son CAPA Jardinier Paysagiste.

Ses missions seront donc axées principalement en ce sens, et il assurera également des fonctions polyvalentes afin de répondre aux besoins du service.



Associer un jeune dans une équipe permet d'avoir un regard extérieur nouveau. L'équipe peut ainsi transmettre son savoir en informant et formant : une expérience mutuelle dynamisante. Il sera encadré par le responsable des services techniques, Aurélien GAUCHER.

Valentin, élève à la MFR de Noyant-de-Touraine, alternera entre école (une semaine par mois) et collectivité pour assouvir son envie d'en apprendre plus sur les plantes et participer à des créations paysagées. Passionné par l'installation des guirlandes lumineuses de Noël chez lui, il a hâte de participer à la mise en place des décorations de Noël de la commune.